

À qui s'adresse le programme annuel de l'Équipe du Québec?

À tous les athlètes de 12 ans et plus qui désirent s'engager dans un programme annuel qui satisfait les critères minimums d'activité et respecte le modèle de développement de l'athlète (voir documents joints).

Pourquoi le nouveau programme de l'Équipe du Québec?

Afin d'offrir une stabilité de l'offre de service. Ainsi, les athlètes sauront longtemps d'avance à quelles activités d'encadrement ils ont accès. Ceci favorisera également une meilleure collaboration entre les clubs et cohésion dans les programmes offerts. Cela permettra également d'élargir l'offre d'événements à partir desquels seront composés les programmes spécifiques au besoin de chaque athlète.

Que comprendra le programme de l'Équipe du Québec?

Au minimum, le programme comprendra les frais d'encadrement à tous les événements (entraînement et compétition) nécessaires afin de rencontrer le seuil minimal d'activité et les critères d'identification de l'athlète.

Qui sont les entraîneurs de l'Équipe du Québec?

L'équipe d'entraîneurs de l'Équipe du Québec est composée des entraîneurs du Québec qui sont au minimum formé comme entraîneur provincial (Compétition/Développement) et qui encadrent les programmes de compétition axés vers la performance dans les clubs.

Est-ce que toutes les activités de l'Équipe du Québec seront encadrées par ces entraîneurs?

Pas nécessairement. Dans certains cas, l'encadrement pourrait se faire dans le cadre de partenariats avec d'autres équipes provinciales ou l'Équipe canadienne. Il est aussi possible que nous ayons parfois recours à des entraîneurs invités.

Pourquoi restreindre le programme aux programmes de clubs affiliés?

Ce faisant, nous garantissons que les responsables des programmes offerts souscrivent aux couvertures d'assurances nécessaires, que les entraîneurs sont certifiés, que les programmes sont développés dans une volonté de pérennité, que les entraîneurs comprennent et connaissent les enjeux liés au développement à long terme de l'athlète, que les clubs s'investissent dans le développement de la base, etc.

Si les coûts reviennent au même en m'inscrivant directement au club (ou à la carte), pourquoi adhèrerais-je au programme de l'Équipe du Québec?

L'adhésion au programme de l'Équipe du Québec vous donne accès à plusieurs services non inclus dans les programmes de clubs (assurance responsabilité civile, admissibilité au processus de sélection des équipes de Voile Canada, admissibilité au processus d'identification de l'athlète, uniforme de l'Équipe du Québec, test de fitness, lettres de motivation d'absence de la FVQ).

Elle vous permet également de connaître à l'avance vos frais d'inscription, de transport de bateau et de dépenses d'entraîneur sans que ceux-ci fluctuent en fonction du nombre de participants.

Elle vous assure que l'encadrement dans le cadre des activités obligatoires du programme sera offert.

Votre adhésion témoigne également de votre soutien à l'ensemble du système et contribuera à la pérennité des divers programmes d'encadrement.

Est-ce qu'un athlète qui n'est pas québécois peut s'inscrire au programme?

Oui, en tant que partenaire d'entraînement, sous réserve de place disponible. La priorité ira aux coéquipiers d'athlètes québécois identifiés. Les frais d'inscription de ces athlètes seront cependant supérieurs, car ils ne seront pas subventionnés. De plus, ces athlètes ne seront pas admissibles à l'identification auprès du ministère.

Est-ce que mon inscription à l'Équipe du Québec garantit que j'y serai admis?

Non. Il y aura un processus de validation qui tiendra compte du programme demandé par l'athlète en fonction de son niveau de développement et de performance ainsi que de la capacité du programme à soutenir l'athlète. Advenant une grande popularité du programme, il est possible que l'on en vienne à contingenter certains programmes en fonction de la capacité d'accueil.

Est-ce l'âge qui détermine le programme qu'un athlète devrait suivre?

Non : c'est le stade de développement, la classe dans laquelle navigue l'athlète et l'atteinte de certains niveaux de performance qui déterminent le programme à suivre.

Ex : nous avons 3 athlètes de 14 ans. Le premier navigue en Opti et sort de la flotte verte, le deuxième obtient des Top 10 dans les événements provinciaux et navigue en flotte or dans les événements canadiens et le troisième navigue en 4.7, obtient des podiums au niveau canadien et navigue en flotte or dans les événements internationaux jr de sa classe. Le programme approprié pour le premier est un programme « Intro à la performance », le deuxième devrait suivre un programme « Bronze », tandis que le troisième devrait être dans un programme « Argent ». (Voir tableau pour plus d'exemples).

Age	Classe	Niveau de performance	Programme adapté
14 ans	Opti	Flotte verte	Intro à la performance
14 ans	Opti	Événements provinciaux : Top 10 Événements canadiens jr : Flotte or	Bronze - Performance
14 ans	4.7	Événements provinciaux : Podiums Événements canadiens jr: Top 10	Argent - Performance
14 ans	4.7	Événements canadiens jr : Podiums Événements internationaux jr : Flotte or	Argent - Haute Performance
14 ans	Opti	Événements canadiens jr : Podiums Événements internationaux Opti : Flotte or	Programme personnalisé
17 ans	29er	Événements canadiens : Podiums Événements internationaux jr : Flotte or	Argent - Haute Performance / Escouade Jr Voile Canada
20 ans	Radial	Événements canadiens jr : Podiums Événements internationaux jr : Flotte or	Fille : Argent - HP / Escouade Jr VC Gars : dans la mauvaise classe pour son gabarit
20 ans	Radial	Événements canadiens : Podiums Événements internationaux : Flotte or	Fille : Or / Next gen emerging VC Gars : dans la mauvaise classe pour son gabarit

Il y a cependant des restrictions d'âges dans certaines classes : l'âge maximum pour l'Optimist est de 15 ans, tandis que l'âge maximum admissible en 4.7 pour l'application des critères d'identification est de 16 ans. Dans tous les cas, l'âge minimum pour accéder aux programmes U16 et plus est de 12 ans.

Pourquoi est-ce que le programme ne comprend pas plus de compétitions internationales pour les programmes Bronze et Argent – Performance ?

La vigilance est de mise et la planification du calendrier de jeunes prodiges doit se faire cas par cas et avec diligence (vous référer au modèle de développement de l'athlète pour plus de détails) : Bien qu'il importe de faire plus d'heures sur l'eau, la qualité des entraînements est plus importante que les expériences en compétition lors de la phase d'acquisition de compétences. De plus, les coûts élevés qu'impliquent les déplacements à l'international ne sont pas nécessairement justifiables en termes de gain pour l'athlète. Il serait plus rentable par exemple de mettre de côté les montants qui seraient alloués à ces déplacements et de permettre à l'athlète de prendre une

année sabbatique scolaire lors de son entrée en programme Or. Une expérience en grosse flotte dans une course de haut niveau aura plus de valeur quand l'athlète a atteint un certain niveau de compétences. De plus, nous cherchons à augmenter le niveau d'activité des athlètes sans mettre trop de pression ou de stress sur eux. Plusieurs athlètes ayant eu des programmes de haut niveau à un jeune âge quittent le sport avant d'atteindre la majorité ou font des « burnout » sportifs.

De par leur formation, les entraîneurs sont les mieux placés pour juger du moment où l'athlète devrait commencer à suivre le programme Argent Haute Performance.

Pourquoi les termes Élite, Relève, Développement et Espoir ne sont plus utilisés pour désigner les programmes?

En fait, ces termes sont définis par un programme du gouvernement québécois qui permet aux fédérations sportives d'identifier leurs athlètes les plus performants. Selon leurs performances, les athlètes sont identifiés de niveau Excellence, Élite, Relève, Développement ou Espoir. Chaque athlète identifié auprès du Ministère des niveaux Excellence, Élite ou Relève est admissible à du soutien, dont un crédit d'impôt remboursable correspondant à la durée de l'inscription de son nom sur la liste d'athlètes identifiés.

Une fois le rang de tous les athlètes de l'Équipe du Québec déterminé, le top 4 chez les femmes et le top 4 chez les hommes obtiennent le statut « d'athlètes identifiés de niveau Élite » et les 5 athlètes suivants (H/F) obtiennent le statut « d'athlètes identifiés de niveau Relève ».

Nous n'utilisons plus ces mêmes termes pour désigner les programmes pour éviter la confusion entre le programme à suivre par l'athlète et son statut quant à son rang.

Dans les faits, 2 athlètes ayant des résultats similaires et suivant le même programme peuvent obtenir des statuts différents. Par ex : Pierre et Sophie composent un équipage mixte en double. Ils ont donc exactement les mêmes résultats puisqu'ils naviguent ensemble. Ils se trouvent au 14e/15e rang au cumulatif des résultats de tous les athlètes, car 3 filles et 10 garçons ont des meilleurs résultats qu'eux. Sophie se classe donc 4e fille et obtiendra un statut d'athlète identifié de niveau Élite, tandis que Pierre se classe 11e garçon et sera considéré comme un athlète de niveau Espoir.

Dans cet exemple, il est bien évident que les 2 athlètes sont du même calibre et qu'ils appartiennent donc au même groupe d'entraînement même s'ils obtiennent un statut différent, mais dans les faits ces différences « statistiques » créent parfois une fausse hiérarchie parmi les athlètes ou un faux sentiment d'accomplissement qui est contre-productif.

De plus, nous souhaitons éliminer l'impact que le crédit d'impôt a sur le choix du programme suivi par l'athlète. L'athlète devrait adhérer au programme qui est adapté à son cheminement, peu importe le statut qu'il obtient.

Comment le rang de l'athlète est-il déterminé?

Chaque année, la FVQ cumule tous les résultats de tous les athlètes québécois à partir des listes de résultats des événements provinciaux, nationaux et internationaux.

Une formule mathématique est alors utilisée pour pondérer les résultats en fonctions des critères d'identification. Pour connaître les détails du calcul servant à déterminer le rang, veuillez vous référer aux documents présentant les critères d'identification des athlètes.

Ces critères prennent en considération, la classe d'embarcation utilisée, le calibre et la taille des événements. Des critères d'admissibilité tels l'adhésion au programme de l'Équipe du Québec, le respect d'un niveau minimum d'activité et le programme suivi, complètent les éléments servant à déterminer le rang cumulatif des athlètes du Québec en voile toutes classes confondues.

Ainsi, les résultats de 2018 ont servi à établir le rang des athlètes en début d'année 2019. Ce rang est réévalué en cours d'année en fonction du programme de l'athlète et de celui des autres athlètes ayant un rang plus élevé que le sien.

Si l'on reprend l'exemple de Pierre, il débute donc l'année au 14^e rang/11^e garçon. Si au mois de mars, 3 athlètes ayant un meilleur rang que lui (dont 2 gars) décident de quitter la voile, Pierre se retrouvera au 11^e rang/9^e garçon et devient donc un athlète identifié de niveau Relève à compter d'avril.

Comment sera déterminée la programmation et qui choisira les événements couverts :

Chaque année, le programme annuel de l'Équipe du Québec sera déterminé en fonction du calendrier provincial, national et international des événements pour chaque classe.

Les dates, lieux, opportunités de proximité, etc. seront considérés par les entraîneurs qui recommanderont la programmation optimale pour chaque groupe d'entraînement et établiront le calendrier.

Chaque club décidera ce qui est offert dans le cadre du programme du club et la fédération validera ce qui fait partie des événements complémentaires inclus au programme de l'Équipe du Québec.

Qu'est-ce qui définit un programme Voile-Études?

Un programme Voile-Études se distingue des activités d'encadrement parascolaire offertes après les classes de mai à octobre par le nombre d'heures supplémentaires sur l'eau que l'athlète pratique pendant l'année scolaire. Un programme Voile Études peut se réaliser soit via un programme Sport-Études reconnu ou par le biais d'un programme « option sport » offert par certaines écoles secondaires.

Pourquoi est-ce que le programme Or, offert aux athlètes de 18 ans et plus qui naviguent en classes olympiques, n'inclue pas d'encadrement comme les programmes Bronze et Argent?

Le programme offert aux athlètes de 18 ans et plus qui naviguent en classes olympiques n'est pas le même que pour les athlètes en développement pour plusieurs raisons :

- Nous comptons un nombre restreint de ces athlètes, mais ils appartiennent tous à des groupes d'entraînement différents.
- Ils ont chacun un programme individualisé.
- Dans le cadre de la restructuration des services offerts par Voile Canada, les services auxquels ces athlètes ont et auront accès en 2020 n'est pas encore complètement établi.

D'où viennent les fondements du programme (modèle de développement de l'athlète (MDA), critères de sélection, activités minimum)?

Les bases du MDA sur lesquels repose tout le système ont d'abord été développées par Marie Gendron¹, puis mises à jour et adaptées au fil des ans par les entraîneurs de l'Équipe du Québec² et plusieurs experts de la communauté de voile ayant siégé sur le comité responsable du développement de l'excellence de la FVQ. Nos programmes et les principes sur lesquels ils reposent sont régulièrement adaptés pour assurer un alignement avec le modèle et le système de l'association canadienne. Ils sont également révisés en fonction des exigences du ministère québécois responsable du sport à qui ils sont déposés tous les quatre ans.

¹ Ancienne athlète de l'équipe canadienne, directrice technique de l'ACY et agente à Sport Canada.

² Marc-André Littée (entraîneur de l'équipe nationale), Stéphane Locas et Tyler Bjorn (olympiens), Rosie Chapman (athlète britannique, lauréate de l'entraîneur de l'année de US Sailing et maintenant avec l'équipe féminine de NZ) Dominique Vallée (ancienne athlète de l'équipe canadienne, ses 5 athlètes / 5 se sont qualifiés sur leur équipe nationale respective).